

Communiqué de modification relatif au module VPI-EMG Conditions de mise en œuvre

N° 4/2022 – 07/12/2022

Module VPI-EMG – Conditions de mise en œuvre (édition 4.21)

Généralités

Voici un communiqué sur les perfectionnements techniques du VPI-EMG. Les destinataires sont informés par cette voie de modifications et clarifications sur différents faits, une incorporation dans les modules actuels sous le numéro d'édition correspondant a lieu parallèlement avec la publication de ce communiqué de modification.

Les modifications apportées au texte sont toujours surlignées en **jaune**. Les addenda sont représentés en **caractères bleus** et les mentions supprimées en **caractères rouges barrés**.

Dans le cadre de l'intégration du VPI-EMG dans leur programme de maintenance, les ECM doivent vérifier l'applicabilité des modifications / addenda.

Modifications dans le module VPI-EMG – Édition 4.21 – Conditions de mise en œuvre :

Objet : Module VPI-EMG – Conditions de mise en œuvre (version : 04/11/2020)

Complété :

1. Normes et règlements : Règlements faisant l'objet d'un renvoi dans ce module. Les règlements suivants doivent être présents pour l'utilisation de ce module : Guide technique UIP/VPI « Composants critiques pour la sécurité » intégré.
2. Avant-propos : Intégration – lors de la révision de modules – d'un paragraphe signalant la prise en compte des exigences qui visent la maintenance et la documentation, lors de la maintenance, des composants critiques pour la sécurité.

Explication / Commentaire :

Lors de la révision des modules individuels, le guide UIP/VPI « Composants critiques pour la sécurité » est pris en compte. Le texte complété participe à la clarté de ce principe.

Tous les autres règlements du module VPI-EMG continuent de s'appliquer sans restriction ni changement.

Communiqué de modification du 4/2022 relatif au module VPI-EMG Conditions de mise en œuvre

--

Normes et règlements

Règlements faisant l'objet d'un renvoi dans ce module.
Ces règlements sont nécessaires à l'utilisation de ce module.

Règlement	Titre
Guide technique UIP/VPI « Composants critiques pour la sécurité »	Composants critiques pour la sécurité – Application de la définition des composants critiques pour la sécurité au domaine des wagons de marchandises

Avant-propos

Lors de la révision des modules, les exigences visant la maintenance et la documentation, lors de cette dernière, des composants critiques pour la sécurité sont prises en compte. La base de la sélection correspondante des composants critiques pour la sécurité est le Guide technique UIP/VPI relativement à l'application de la définition des composants critiques pour la sécurité au domaine des wagons de marchandises.